

Discours d'ouverture

Kinshasa le 3 novembre 2008

 Rigobert Minani Bihuzo s.j.

*Révérénd Père provincial,
Excellences,
Chers participants,*

PERMETTEZ-MOI, AVANT TOUTE CHOSE, de m'acquitter, au nom du Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS), d'un agréable devoir, celui de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue dans cette belle Salle Père Boka du CEPAS. Nous souhaitons particulièrement la bienvenue aux participants qui sont venus des provinces, et dont certains ont traversé les zones des conflits pour participer à nos Journées sociales.

Le thème choisi pour cette année est : « Les enjeux et les défis de la décentralisation en RDC ». Nous le savons tous, notre Constitution a opté pour une décentralisation très poussée. Ceci signifie concrètement qu'il faut une libre administration et une certaine autonomie de gestion des provinces et autres entités territoriales décentralisées (ETD). Le pouvoir en RDC est désormais appelé à s'organiser à trois différents niveaux : national, provincial et local.

Pour ce faire, la Constitution de la Troisième République accorde aux provinces des compétences exclusives et celles dites concurrentes. Plusieurs lois organiques sont supposées être élaborées, agencées et promulguées pour définir et organiser de manière précise les compétences de chaque niveau du pouvoir et les rapports entre les différents niveaux du pouvoir.

 Chef du secteur Recherche et Animation socio-politique

L'intérêt du CEPAS pour décentralisation date des Journées sociales tenues du 5 au 8 juin à Mbudi. Ces Journées sociales s'étaient fixé comme objectif de *procéder à un examen critique du projet de Constitution de la RDC à soumettre au référendum*. Les différentes lectures de ce Projet avaient déjà révélé à l'époque que l'application de la Constitution de la III^{ème} République poserait des problèmes.

L'on se souvient, par exemple, des conférences suivantes : « Organisation des pouvoirs et leur équilibre dans le Projet de Constitution » (Prof. Balanda Mikwim Leliel), « Dimension politique du projet de Constitution de la RD Congo » (Prof. Mbwebwa Kalala), « Dimension économique et autonomie financière des provinces » (Prof. Mabi Mulumba), pour ne citer que ces quelques cas.

Pour contribuer à la mise sur pied de l'architecture juridique qui s'annonçait très complexe, deux membres du CEPAS (Prof. Sita et Akele) ont publié dans *Congo-Afrique* n° 406 de Juin-Juillet-Août 2006, un article fouillé intitulé : « Nous avons une nouvelle Constitution... donnons-lui le cadre législatif et réglementaire nécessaire à son effectivité et à son efficience ». Suite à une demande accrue de cet article, le CEPAS l'a réimprimé en tiré à part avec comme titre : « Les lois indispensables de la Constitution du 18 février 2006 » et l'a distribué, entre autres, à tous les Parlementaires.

Durant les Journées sociales de 2007 consacrées à la question de la bonne gouvernance, le Prof. Mabi est revenu, dans sa conférence intitulée « Pour une bonne gouvernance des Entités Administratives Décentralisées », une nouvelle fois sur la question de la décentralisation. Enfin, le 14 juin 2008, le CEPAS a organisé une conférence publique intitulée « Décentralisation en RDC : Etats des lieux » (par le Prof. Gaye du PNUD). La revue *Congo-Afrique* a, depuis très longtemps, réservé une place de choix aux articles sur ce même thème.

Comme on le voit, Il n'y a pas de doute que la question de la décentralisation est au centre des recherches et réflexions du CEPAS. Notre intérêt actuel pour cette question est motivé par l'inquiétude, voire l'angoisse qui habite beaucoup d'entre nous en voyant la manière dont la RD Congo s'engage dans des réformes administratives et politiques, qui, de l'avis de beaucoup, sont souvent motivées par des raisons politiques sans qu'un minimum de conditions matérielles soient réunies pour leur réussite. D'où quelques interrogations :

Peut-on objectivement envisager la décentralisation dans un espace géographique et politique où la paix est en souffrance et où l'autorité de l'Etat n'est pas encore consolidée ?

Peut-on réussir la décentralisation quand les acteurs et les Institutions nationales, le Gouvernement, les Gouverneurs, les Provinces, les Assemblées

provinciales, etc... ne semblent pas avoir une même vision sur ce qui est à faire et sur ce par quoi il faut commencer ?

Est-il réaliste de procéder à la décentralisation sans que l'on ne soit en mesure de financer correctement les ETD, et sans l'existence des mécanismes efficaces et transparents de transfert des ressources et des compétences ?

Plus radicalement, que signifie concrètement décentraliser dans un espace géographique où le nombre, les noms, la délimitation, la tutelle des entités comme les secteurs, les chefferies, les groupements, les villages sont, pour certains, vagues, inconnus et parfois même virtuels... ?

Ces différentes questions ne peuvent pas être esquivées par nos Journées sociales.

*Révérénd Père provincial,
Excellences,
Chers participants,*

Je voudrais, pour conclure, suggérer un des objectifs que devraient atteindre ces Journées sociales. Il s'agit de répondre à la question que tous se posent et à laquelle personne ne veut répondre : « Est-ce que, objectivement et honnêtement parlant, avec tous les problèmes politiques, économiques, sociaux, culturels que nous connaissons, la décentralisation peut être réellement réalisée ?

En effet, suivant l'actuelle Constitution (*art. 2 al. 1*), l'installation de nouvelles provinces devra être effective endéans les 36 mois après l'installation effective des Institutions politiques prévues. Une telle disposition est-elle opportune, urgente et nécessaire pour la paix, le développement, la bonne gouvernance et l'unité nationale ?

De la réponse à ces différentes questions pourrait dépendre l'avenir de toute notre nation.

En réunissant d'éminents professeurs et chercheurs autour du thème de la décentralisation pour échanger avec les personnes qui, dans leur quotidien en provinces et territoires, touchent du doigt la réalité du Congo profond, nous souhaitons aborder à la fois cette question vitale avec rigueur, sérieux et liberté d'esprit et participer ainsi à orienter l'agir des politiques pour que les réformes à venir participent à consolider la paix, à promouvoir les services sociaux de base de qualité et de proximité, et à consolider l'unité nationale et l'intégrité du territoire aujourd'hui menacées à l'Est du pays.

C'est par ces mots que je déclare ouvertes les Journées sociales du CEPAS sur les enjeux et les défis de la décentralisation en RD Congo ». Je vous remercie.

Rigobert Minani Bihuzo s.j.



inades - formation congo



Lukunga • Malueka

Un quartier périphérique de Kinshasa vers son développement



Une expérience de Décentralisation soutenue par CORDAID et Inades Formation Congo

Atelier de capitalisation - Kinshasa, 12 au 17 mai 2008